



# hep/ La dyspraxie

État de la connaissance et recommandations  
pour l'inclusion et l'intervention

Lundi 12 novembre 2018  
17h 30 - 19h | salle C33-229  
HEP Vaud, Lausanne

Entrée libre mais inscription obligatoire  
Plus d'informations sur [www.hepl.ch/actus](http://www.hepl.ch/actus)

## État de la connaissance et recommandations pour l'inclusion et l'intervention

---

**Lundi 12 novembre 2018**  
**17h30 - 19h**  
**Salle C33-229, HEP Vaud**

---

Entrée libre  
Inscription obligatoire sur [www.hepl.ch/actus](http://www.hepl.ch/actus)  
Renseignements: [uer-ps@hepl.ch](mailto:uer-ps@hepl.ch)

---

### Conférence

---

Cette conférence présente les connaissances récentes et scientifiquement fondées sur la dyspraxie ou le trouble développemental de la coordination (TDC) qui affecte la réalisation des activités de certains enfants que ce soit à l'école, à la maison ou durant les loisirs. Si les causes ne sont pas encore bien établies, un certain nombre de facteurs de risque sont connus (ex.: prématurité...) d'autres restant encore à objectiver (ex.: augmentation de la durée passée devant des écrans...). Les enfants avec un TDC doivent bénéficier d'une intervention thérapeutique et/ou éducative selon les recommandations européennes sur le TDC; ce handicap invisible peut en effet avoir des conséquences importantes sur la qualité de vie de l'enfant s'il n'est pas détecté et si des mesures ne sont pas mises en place pour le soutenir.

### Marie-Laure Kaiser en quelques mots

---

Marie-Laure Kaiser, actuelle Directrice de la Haute École de Santé de Genève, a été cheffe du service d'ergothérapie du CHUV pendant 10 ans et professeure à la Haute École de Travail Social et de Santé de Lausanne. Son champ d'expertise concerne, entre autres, l'écriture manuelle, le TDC-Trouble développemental de la coordination (dyspraxie) et l'efficacité des interventions auprès des enfants porteurs de ce trouble. L'INSERM a notamment fait appel à elle pour participer à l'expertise collective sur la dyspraxie qui devrait paraître à la fin de l'année 2018.